

ACCIDENT

survenu à l'avion immatriculé N73AD

Événement :	atterrissage train rentré.
Cause identifiée :	omission des actions et vérifications avant atterrissage due à une focalisation de l'attention sur la position des autres aéronefs.

Conséquences et dommages :	fuselage et hélices endommagés.
Aéronef :	avion Cessna 210 L "Centurion".
Date et heure :	dimanche 28 mars 2004 à 13 h 17.
Exploitant :	privé.
Lieu :	AD Dinard (35).
Nature du vol :	voyage.
Personnes à bord :	pilote + 1.
Titres et expérience :	pilote, 64 ans, CPL de 1976, qualification IR / ME délivrés par les Etats-Unis 3 611 heures de vol dont 300 sur type et 5 dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques :	vent 090° / 09 kt; CAVOK, QNH 1018 hPa.

Circonstances

En prévision d'un voyage à l'étranger, les pilotes de trois MCR et d'un Cessna 210, décollent de l'aérodrome de Saint-Ghislain en Belgique à destination de Dinard. Lors de l'intégration dans le circuit d'aérodrome de Dinard pour la piste 17, le pilote du Cessna est numéro quatre à l'atterrissage derrière les trois MCR. Ces derniers atterrissent respectivement à 13 h 12, 13 h 13 et 13 h 15. Le Cessna 210 atterrit train rentré à 13 h 17 et s'immobilise à cent vingt mètres du seuil de piste.

Le pilote explique qu'en longue finale, il a réduit sa vitesse vers soixante-quinze nœuds afin de maintenir l'espacement avec l'aéronef le précédant. Il a configuré les volets en position atterrissage et le calage de l'hélice sur plein petit pas. Il précise que son attention s'est focalisée sur le contrôle de sa vitesse et sur la position de l'avion précédent encore sur la piste. Il précise que l'alarme de train d'atterrissage non sorti a fonctionné, mais il ne l'a perçue que faiblement lors de l'atterrissage.

Il ajoute qu'il a omis d'effectuer les actions et vérifications avant l'atterrissage et donc oublié de sortir le train d'atterrissage.